

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers des minéraux et métaux, spécialité « créateur de prototypes », session 2018

Mardi 18 septembre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).

(durée : deux heures ; coefficient : 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Pour les croquis (uniquement), l'usage d'une règle graduée, d'un crayon à papier et d'un compas sont autorisés.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Pour rédiger, seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 4 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Dossier documentaire (2 pages) :
 - * Photographie du fauteuil (1 page, page 3)
 - * Plan de la structure cotée (Largeur : 590 mm, profondeur : 640 mm, hauteur : 995 mm), (1 page : page 4)

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers des minéraux et métaux, spécialité « créateur de prototypes », session 2018

Mardi 18 septembre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

SUJET :

Dans la perspective d'une exposition sur les designers Élisabeth GAROUSTE et Mattia BONETTI, programmée de mars à septembre 2019, le commissaire de l'exposition vous confie la fabrication d'une réplique d'un fauteuil réalisé en 1998. Ce siège au dossier inclinable sera exposé sur un tapis de Savonnerie.

Dans une note adressée au conservateur, commissaire de l'exposition, vous préciserez :

- le choix des matériaux à utiliser pour l'exécution de cette réplique,
- le choix des sections du métal pour le montage ainsi que la feuille de débit destinée à préciser les commandes,
- les étapes successives du travail à accomplir,
- la manière dont vous allez organiser le travail : planning prévisionnel, gestion des assemblages et sous-traitance du traitement de surface et de la garniture.

Vous devrez accompagner vos propositions de croquis explicatifs.

Document n°1 : Photographie du fauteuil



Document n°2 : Plan de la structure cotée
 (Largeur : 590 mm, profondeur : 640 mm, hauteur : 995 mm)

